

AR Prefecture

016-211600499  
Reçu le 16/04/2026

MAIRIE DE BONNES  
Charente

Code Postal 16390

Tél 05.45.98.51.74  
mairiebonnes@orange.fr  
Site : bonnes.fr

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

2026N° 17

L'an deux mil vingt-six, le vendredi 27 mars, le Conseil municipal de la Commune de BONNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Péchère de Chamberlanne Denis

Date de la convocation : 23 mars 2026.

Présents : Mesdames CHASSIN Pascale, MULLER Amélie, FAURE Christine, ADAMY Sandy, Messieurs VALOIS Dominique, AUTHIER Adrien, BERTIEAU Luc, ROUSSILLON Nicolas, CHAILLOUX Alain.

Excusé : VAN HOUTTE Ignace.

Absent : néant.

Monsieur BERTIEAU Luc a été désigné secrétaire de séance.

Monsieur VAN HOUTTE Ignace a donné procuration à Monsieur VALOIS Dominique

OBJET : DESIGNATION DELEGUES COMMUNAUX A L'AGENCE TECHNIQUE  
DEPARTEMENTALE DE LA CHARENTE ATD 16

*Monsieur le Maire* expose qu'en tant que collectivité membre d l'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE ATD 16, il est nécessaire de procéder à la désignation de délégués.

Après les élections municipales, chaque commune désigne 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant.

*Monsieur le Maire* demande au conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur la désignation du délégué titulaire et du délégué suppléant au sein de l'ATD 16.

Résolutions : Oüi cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Désigne Monsieur Denis Péchère de Chamberlanne comme délégué titulaire et Madame Amélie MULLER comme déléguée suppléante de la commune de BONNES

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme.  
Affiché et publié le 15 avril 2026

BONNES, le 10 avril 2026  
Le Maire  
M. Denis Péchère de Chamberlanne

